

1er volet:

Liens, relations et types d'attachement en vue de développer et d'activer les applications des stratégies de développement des villes dans la région. Ce volet se divise comme suit:

- La relation avec les donateurs.
- La relation entre les villes de la région.
- La relation entre le gouvernement central et les départements dans les pays de la région.
- La relation entre les départements et les villes.

2^{ème} volet:

C'est le volet relatif à l'édification des capacités; il se divise en deux parties:

- *Constitution des capacités collectives des villes arabes.
- *Constitution des capacités humaines des planificateurs civiles.

3^{ème} volet:

Les programmes de la recherche et de développement en vue de promouvoir les applications des stratégies de développement des villes englobant les rencontres et colloques.

4^{ème} volet:

Les investissements et entraides techniques en vue de venir en aide aux villes pour l'élaboration et exécution des stratégies de développement.

Le détail des volets

1er volet:

1- La relation avec les donateurs: la proposition avancée à cet égard, consiste à créer l'institut arabe de développement urbain, c'est ce qu'on appelle " Donors Coordination Facility"= c'est à dire l'organe exécutif de des institutions internationales donatrices dans le domaine des stratégies de développement des villes.

* Il y a plus d'une région.

* Il y a aussi des institutions internationales ayant des sollicitudes secondaires pour le développement des villes comme:

- Le GEP et l'UNEP en ce qui concerne l'environnement.
- L'ILO en ce qui concerne le travail.

-L'UNDP et l'UNICEF en ce qui concerne la pauvreté et les situations des enfants, de la femme et de la jeunesse.

- L'UNFPA en ce qui concerne la santé d'enfantement.

2- La relation avec les donateurs: l'institut peut, à travers sa relation bilatérale avec les donateurs, organiser des cadres de coopération (pas nécessairement jumelées) entre des villes arabes et celles de pays développés (des pays du Nord) en vue d'assister sur la manière avec laquelle on procède à l'élaboration des stratégies de développement des villes et des systèmes de suivies... etc. Par ailleurs, l'institut peut établir des relations bilatérales directes avec ces villes là avant qu'il ne s'adresse aux autorités donatrices en vue d'investir.

3- La relation entre les villes de la région: City to City Relation:

La 1ère des choses qu'on peut proposer à cet égard, consiste au fait que l'institut prenne l'initiative à créer ce qu'on appelle Exchange Program Among Arab Cities ou bien le programme des échanges entre les villes arabes (le style symbiotique et la promotion des expériences réussites).

2^{ème} volet:

- 1- Constitution des capacités collectives des villes arabes.
 - Entraider les villes arabes dans leur passage au 21ème siècle (knowledge Cities – les villes de savoir et la société du savoir.
 - Ici, il faut que l'institut développe un programme de travail intégré à cet effet, y compris les applications des ICT et la relation entre la planification économique et la planification naturelle / local et ce, dans le cadre de ces nouvelles conceptions (Pre-Emptying) ainsi que le fait de lier entre le plan régional et le plan national.
 - Constitution des capacités collectives dans le domaine de constitution des systèmes de prévision et d'évaluation dépassant les observatoires urbains et se lier intimement entre l'étape d'édification de la stratégie de la ville et son exécution et la prévision d'application de ses projets et programmes.
 - Ici, il devient possible pour que l'institut participe dans l'opération de développement institutionnel relatif au choix des projets et dans la manière avec laquelle on précise ses priorités et la constitution de rangés de la prévision et l'évaluation.
 - A cela, se lie la manière avec laquelle on pose les bilans et les méthodes modernes disponibles.

- Constitution des capacités collectives dans le domaine de (Public-private Paternership) c'est à dire la manière avec laquelle on constitue la coopération entre le secteur public et le secteur privé dans l'élaboration et l'exécution des plans et des stratégies de développement des villes.
- Constitution des capacités collectives dans le domaine de ce qu'on appelle (Urban –rural - interface).
- Constitution des capacités collectives dans le domaine de l'intégration sociale:
 - programmes de l'intégration de la jeunesse
 - programmes de l'emploi.
 - programmes de limitation de la pauvreté.
- Constitution des capacités collectives dans le domaine des statuts et législations en vue d'offrir un environnement qui maîtrise le secteur des affaires et la promotion des investissements.
- Constitution des capacités collectives dans le domaine de la promotion du travail du secteur économique informel et le redressement de la productivité et le revenu moyen du citoyen y travaillant.
- Constitution des capacités collectives dans la manière de traiter les secteurs désorganisés, les ceintures de pauvreté suivant les deux méthodes de soin et de prévention et la génération des expériences réussites à cet effet.
- 2- Constitution des capacités techniques et professionnelles des planificateurs urbains dans les pays de la région.
 - Formation de nouvelles générations d planificateurs urbains arabes ayant une pluralité des connaissances et capables dans l'élaboration et l'exécution et des stratégies de développement des villes suivant la perspective complémentaire qui lie entre la planification économique et la planification naturelle selon la méthode de durabilité.
 - Formation de planificateurs urbains intéressés par la constitution des models quantitatifs et les utilisations de l'ordinateur dans les réductions et les panoramas de la planification stratégique de ville ainsi que les utilisations du GIS.
 - Formation de planificateurs urbains spécialisés dans les systèmes de prévision et d'évaluation et de la réalisation des lotissements sur

les champs, l'analyse des résultats, la rédaction des rapports et l'illustration des substituts.

3^{ème} volet:

- programmes de recherche et de développement en vue de promouvoir les applications de stratégies de développement de villes englobant des rencontres et colloques. A cet égard, on avait proposé à l'institut d'adopter les activités suivantes:
 - 1- La réalisation des études traitant des responsabilités finies – Readiness Level) des villes arabes en vue d'appliquer les stratégies de développement et d'adopter les systèmes de prévision et d'évaluation.
 - 2- Promouvoir des preuves de travail d'actualisation qui aideraient les planificateurs urbanistes dans les villes arabes à élaborer, exécuter et faire les suivis des stratégies développement des villes.
 - 3- L'étude des expériences réussies sur les plans arabe et international, son enregistrement et sa diffusion auprès des villes arabes et l'organisation d'ateliers de travail en vue de promouvoir ses conceptions, visions de développement et la manière de les faire fonctionner et faire évoluer selon les spécificités de la ville concernée.
 - 4- Le développement de directives de travail sur la manière de gérer les municipalités et les unités administratives dont le développement reste limité et y faire évoluer les niveaux de vie. Ces directives contiendraient des programmes de développement des petites et moyennes entreprises et prévoiraient l'emprunt minorisé et l'organisation privée locale.
 - 5- Le développement de preuves de travail sur la manière de réaliser des études d'études de cas (situation Analysis) des villes. Et l'extraction des points forts et ceux faibles et les opportunités et les risques à partir desquels on précise les objectifs de la stratégie de développement de la ville.

4^{ème} volet:

Volet des conseils et aides techniques.

Parmi les suggestions dans ce volet, nous retrouvons le fait qu'il faut que l'institut se développe de lui même pour qu'il devienne:

- 1- Centre de ressources (Ressource Center) c'est à dire une référence à toutes les expertises arabes et de les catégoriser suivant les diverses spécialisations de la planification urbaine. Et puisqu'il existe à l'institut une base de données aux noms des experts, elle pourrait être développée pour pouvoir venir au besoin.

- 2- Et lorsque la ville concernée souhaite faire appel aux expertises, elle y sollicite l'aide de l'institut.
- 3- Même chose en ce qui concerne des parties donatrices internationales dans ce sens qu'elles se réfèrent à l'institut au cas où elles sollicitent l'aide des expertises régionales en vue de superviser les programmes qu'elles financent.

1- La stratégie de développement de la ville:

- 1-1 : Le suivi et l'évaluation continue dans toutes les étapes des projets de développement comme étant une des garanties de permanence.
- 1-2 : La nécessité que les villes de la région du moyen orient et de l'Afrique du Nord poursuivent une méthodologie stratégique de développement des villes laquelle méthodologie leur permettrait d'établir un développement durable en vue d'offrir une vie meilleure à leurs citoyens.
- 1-3 : L'établissement de partenariats de base entre les villes de la région et les institutions internationales, et tout ce qui oeuvrera pour la promotion des méthodes de préparation des stratégies de développement des villes et la possibilité de s'accaparer de prêts que proposent ces stratégies de développement.
- 1-4 : Oeuvrer en vue d'instaurer une coopération entre les villes arabes qui s'étaient engagées dans une stratégie de développement des villes et celles qui ont l'intention d'en faire, et ce, pour de faire l'échange et le transfert des expériences.
- 1-5 : Opter pour une méthodologie planification associative lors de l'établissement d'une stratégie de développement de la ville, surtout en ce qui concerne ses divers aspects et la détermination et le classement des besoins et l'établissement et le suivi de l'exécution des programmes de développement.
- 1-6 : La nécessité de mobilisation de tous les citoyens notamment ceux qui en sont les acteurs effectifs dans le développement de la ville à partir des appuis sur une approche associative dans les opérations de planification, de préparation et d'exécution.
- 1-7 : L'importance de faire sortir des mécanismes d'exécution des stratégies au sein des directives du travail des stratégies au cours du travail de stratégies.
- 1-8 Le choix correct de la méthodologie du travail des stratégies.
- 1-9 : L'intégration l'observatoire urbain au sein des mécanismes d'exécution des stratégies et de leur renouvellement.
- 1-10 Détermination des associés au développement, et les sociétés internationales avec les organisations et organismes régionaux et internationaux et la participation populaire dans l'édification du plan stratégique.

2- Le développement économique local:

2-1: La nécessité de liaison des institutions d'enseignement sur le marché de travail et l'encouragement des programmes d'entraînement et de formation de la jeunesse, de la femme et les catégories spéciales (les émigrés épargnants, les migrants,etc.).

2-2: Oeuvrer en vue d'organiser du secteur économique informel qui cause la détérioration de la productivité d'une part et l'incapacité de la ville à faire élargir l'assise de ses revenus du moment que ce secteur n'est pas soumis à la fiscalité. Outre du fait de vouloir éviter l'imposition fiscale que les entreprises petites et individuelles suivent malgré qu'elles soient enregistrées.

2-3: Songer avec des programmes de récupération des coûts en vue d'épargner les services publics (collectivement et individuellement).

2-4: L'établissement de systèmes d'information reliant entre la situation économique et les exigences de l'agrandissement futures et ce qui en découle sur la planification locale.

2-5: Préparation de la carte du niveau de vie de la ville et l'analyse de ses résultats suivant la norme d'assemblage de la privation (composite Deprivation Index), et ce, en vue de diagnostiquer les zones et les catégories sociales pauvres au sein de la ville et qui auront besoin de programmes ciblés.

2-6: établir un dialogue direct durable entre les villes arabes dans le domaine de la modernisation et de renouvellement de la base des savoirs par le biais d'un travail sectoriel qualitatif et un appui orienté vers;

- La gestion des terres et le financement de l'habitat.

- le développement local et le financement local et la gestion des éléments déjà existants.

- Le développement économique local relatif aux activités non empruntables.

2-7: Faire instituer une partenariat réelle entre les villes arabes participantes en établissant un mécanisme d'exécution qui oeuvre en vue d'exécuter les issues des stratégies économiques locales.

3- gouvernement local:

3-1: La consolidation de la voix de décentralisation et la pose de nouvelles assises législatives qui pourraient pousser l'opération de coordination horizontale et verticale entre les organes de l'état locaux, régionaux et centraux dans l'opération de planification.

3-2: Opter pour la méthode de dévoilement des vérités et de comptabilisation et prendre en compte le côté de l'égalité et de la justice au moment de l'établissement, de la distribution et de l'exécution des programmes de développement.

3-3: Adopter le style de la gestion locale clairvoyante qui englobe la formation et l'indépendance idéale des ressources et la transparence, la coopération et la consultation au moment de la prise de décision.

3-4; Promotion des qualifications professionnelles / les ressources humaines des établissements sujets au travail et l'exécution de la stratégie.

4- Le développement des zones désorganisées;

4-1 Focaliser sur la dimension sociale, culturelle à côté de la dimension économique et ce, lorsqu'il s'agit de traiter avec les conurbations désorganisées au moment du travail de leur réorganisation.

4-2: Incorporer les conurbations désorganisées après les avoir promues dans le tissu de l'infrastructure et les services déjà existants au sein de la ville.

4-3: La nécessité de faire participer les spécialistes locaux dans les diverses spécialités scientifiques et les institutions de la société civile et des institutions non gouvernementales et principalement les citoyens concernés lors de la proposition de n'importe quel plan qui s'attaquera à l'organisation et l'amélioration de lieux de désorganisations.

4-4 : La nécessité de focaliser sur les programmes de promotion humaine et el fait de faire accélérer leurs exécutions aux niveaux des villes arabes notamment dans les zones désorganisées.

4-5:encouragement de l'enseignement professionnel notamment dans les zones pauvres et désorganisées.

4-6: La nécessité de faire apparaître le problème de la désorganisation sur le plan de l'information et oeuvrer en vue de faire élever la conscience des citoyens au monde arabe à propos des conséquences de l'affaire des zones désorganisées.

4-7: La nécessité de réitérer sur le fait que le droit au logement du citoyen, un droit que l'état le supporte en 1^{er} lieu ce qui avait imposer les droits essentiels des citoyens.

4-8: L'édification d'observatoires aux deux niveaux internationaux et nationaux, lesquels observatoires s'intéresseront au problème des constructions désorganisées. Faire apparaître et généraliser et mentionner par écrit les expériences internationales réussites dans le domaine des projets de l'habitat désorganiser.

4-9: faire stopper l'invasion de la construction désorganisée à partir de la limitation des habitation désorganisées et l'établissement des lois nécessaires en vue de n'importe quel nouveau logement illégale de façon rapide et pratique.

4-10 ; Organiser et gérer les marchés des lots de terres et la création d'un mécanisme au profit de l'intervention des conseils locaux à cet effet et l'établissement d'objectifs applicables qui tiennent en compte la couche sociale visée.

5- L'amélioration de l'environnement urbain.

L'élévation de la conscience environnementale auprès des différents secteurs de la société, et ce, à partir des moyens d'information et l'introduction des notions de la conscience environnementale dans les méthodes de l'enseignement et la proposition de solutions environnementales à partir, encore une fois, du mécanisme qui liera entre les administrations locales, les spécialistes, les habitants, les institutions de la société civile, le secteur privé et les institutions internationales, tout en offrant des sources de financement des projets d'amélioration environnementale proposé.

4-La relation entre le gouvernement central, les gouvernorats, les districts et les emplois dans les pays de la région:

Ce volet annexe exige de l'institut le fait qu'il porte une importance spéciale à porter l'aide aux pays de la région à l'opération de la réforme administrative et les travaux de décentralisation; à cet effet, bien entendu, il n'existe pas une ordonnance toute faite, dans ce sens que la chose diffère d'un pays à un autre suivant son système politique et sa composition culturelle et sociale. Cependant, on ne peut parler de stratégie réelle et efficace pour le développement des villes sous l'égide de la dépendance au centre décideur.

5la relation entre les gouvernorats, les districts et villes y dépendants:

Ce volet annexe s'intéresse à la planification de développement local. Et là, l'institut s'intéressera au fait d'aider les pays de la région à la manière avec laquelle on aborde ces plans et l'établissement d'une carte de développement des gouvernorats / districts pour l'étude des lieux de développement à chaque unité administrative annexe. On utilise le système du GIS dans l'établissement de la carte, par la même on utilise les superficies des tunnels familiaux... etc.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.